



**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BASSEE MONTOIS  
DU JEUDI 16 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix huit heures, en application du Code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Bassée Montois se sont réunis à la salle polyvalente de Vimpeles, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Bassée Montois le 7 juillet 2020, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Etaient Présents :**

Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur SOUCHAL Georges, Monsieur RAY Daniel, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame BUOT Julie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur JUZWENKO Jérôme, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Monsieur POULAIN Michel, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël.

**Suppléant(s) en situation délibérante :**

Madame LOREGGIA Laurette.

**Excusés :**

Madame BANOS Stéphanie (Châtenay-sur-Seine), Mrs FENOUILLET Didier (Montigny-Lencoup) ; ROSSIERE-ROLLIN Serge (Donnemarie-Dontilly) ; Mme BENOIT Florence (Passy-sur-seine).

**Absents :**

M. LESAGE Cédric.

**Pouvoirs :**

Mme BANOS Stéphanie (Châtenay-sur-seine) donne pouvoir à M. MONDO Thierry; Mme BENOIT Florence (Passy-sur-seine) donne pouvoir à M. MASSET Julien.

Nombre de délégués en exercice : 60
Nombre de présents : 55                      Excusés : 4                      Absents : 1
Pouvoirs : 2
Date de convocation : 07/07/2020

En sa qualité de Président sortant, Monsieur DENORMANDIE accueille tous les délégués des Communes, anciens et nouveaux. Il leur souhaite la bienvenue, et vérifie que le nouveau conseil est au complet en procédant à l'appel et la présentation de chaque membre.

**A - INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, qui a



déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean-Claude GAUTRY a été désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance par le Conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

## **B – ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

### **B – 1) Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 54 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **B – 2) Constitution du bureau**

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : Mme LEMORE Christine & Madame PODOROJNIY Anastasia

### **B – 3) Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par le Conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le délégué a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été, sans exception, signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### **B – 4) Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 53
- e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DENORMANDIE Roger	50	Cinquante

SOSINSKI Sandrine	2	Deux
CARRASCO Gérard	1	Un

### **B – 7) Proclamation de l'élection du Président :**

Monsieur Roger DENORMANDIE a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

## **C – ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Sous la présidence de Monsieur Roger DENORMANDIE élu Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 5211-2 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 12 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 6 le nombre des vice-présidents.

### **C – 1) Élection du Premier Vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 51
- e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOSINSKI Sandrine	51	Cinquante et un

#### **Proclamation de l'élection du premier Vice-président :**

Madame SOSINSKI Sandrine a été proclamée 1<sup>ère</sup> Vice-présidente et immédiatement installée.

### **C – 2) Élection du deuxième Vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57  
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 7  
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 50  
 e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAMOTTE Xavier	50	Cinquante

**Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président :**

Monsieur LAMOTTE Xavier a été proclamé 2ème Vice-président et immédiatement installé.

**C – 3) Élection du troisième Vice-président**

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57  
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 8  
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 49  
 e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARRASCO Alain	46	Quarante six
CARRASCO Gérard	1	Un
FENOT Jean-Paul	2	deux

**Proclamation de l'élection du troisième Vice-président :**

Monsieur CARRASCO Alain a été proclamé 3ème Vice-président et immédiatement installé.

**C – 4) Élection du quatrième Vice-président**

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57  
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6  
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 51  
 e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VILLIERS Nadine	51	Cinquante et un

**Proclamation de l'élection du quatrième Vice-président :**

Madame VILLIERS Nadine a été proclamée 4ème Vice-présidente et immédiatement installée.

### **C – 5) Élection du cinquième Vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 11
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 46
- e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SIVANNE Evelyne	45	Quarante cinq
FENOT Jean-Paul	1	Un

#### **Proclamation de l'élection du cinquième Vice-président :**

Madame SIVANNE Evelyne a été proclamée 5ème Vice-présidente et immédiatement installée.

### **C – 6) Élection du sixième Vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 47
- e. Majorité absolue : 31

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELANNOY Jean-Pierre	46	Quarante six
GUERINOT Laurence	1	Un

#### **Proclamation de l'élection du sixième Vice-président :**

Monsieur DELANNOY Jean-Pierre a été proclamé 6ème Vice-président et immédiatement installé.

### **D – OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS**

.....

.....

.....

.....

## E – CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Sont proclamés en qualité de :

- Président de la communauté Bassée Montois : Monsieur Roger DENORMANDIE
- Première vice-présidente de la Bassée Montois : Madame SOSINSKI Sandrine
- Deuxième vice-président(e) de la Bassée Montois : Monsieur LAMOTTE Xavier
- Troisième vice-président(e) de la Bassée Montois : Monsieur CARRASCO Alain
- Quatrième vice-président(e) de la Bassée Montois : Madame VILLIERS Nadine
- Cinquième vice-président(e) de la Bassée Montois : Madame SIVANNE Evelyne
- Sixième vice-président(e) de la Bassée Montois : Monsieur DELANNOY Jean-Pierre

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions : Ils sont membres du bureau qui est complété en application des statuts de la communauté Bassée Montois par un représentant des communes dont les délégués ne sont ni président, ni vice-président, à savoir :

- Monsieur FENOT Jean-Paul, délégué(e) de la commune de Gouaix
- Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, délégué(e) de la commune de Savins
- Monsieur GENON Fabrice, délégué(e) de la commune de Jutigny
- Monsieur CHANTRE Brice, délégué(e) de la commune de Gravon
- Monsieur FENOUILLET Didier, délégué(e) de la commune de Montigny-Lencoup
- Madame BANOS Stéphanie, délégué(e) de la commune de Châtenay-sur-Seine
- Monsieur RAY Daniel, délégué(e) de la commune de Cessoy-en-Montois
- Madame GUERINOT Laurence, délégué(e) de la commune de Everly

**Le présent procès-verbal, dressé et clos, le seize juillet deux mille vingt, à 20 heures, 45 minutes, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.**

**Le doyen d'âge du conseil communautaire :** Monsieur SOUCHAL Georges




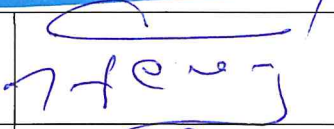











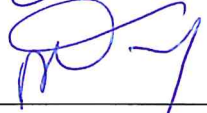
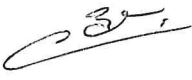






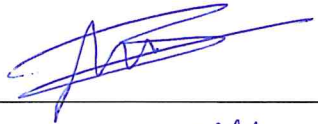



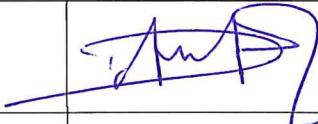

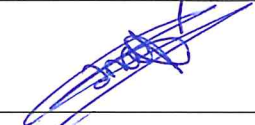

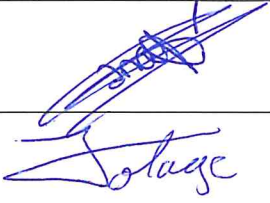
**Les assesseurs :** Mme LEMORE Christine & Madame PODOROJNIY Anastasia

**Le secrétaire :** Monsieur Jean-Claude GAUTRY

**Le Président de la Communauté de Communes Bassée Montois :**  
Monsieur Roger DENORMANDIE

**Les membres titulaires du conseil communautaire [ou leur(s) représentant(s)] :** *(voir ci-dessous)*

	EMARGEMENTS		EMARGEMENTS
<b>BANOS Stéphanie</b>		<b>CHAPLOT Jean-Luc</b>	
<b>BEAULIEU Raphael</b>		<b>CHARLES Sabine</b>	
<b>BENOIT Florence</b>		<b>CHAUVIN Marc</b>	
<b>BERTRAND LUC</b>		<b>DELANNOY Jean-Pierre</b>	
<b>BORZUCKI Jean-Claude</b>		<b>DELATTRE Nadine</b>	
<b>BOURLET Jean-Pierre</b>		<b>DEMAEGT Bruno</b>	

<b>BUOT Julie</b>		<b>DENORMANDIE Roger</b>	
<b>CABOUSSIN Luc</b>		<b>DE RYCKE Régis</b>	
<b>CAMUSET Pascal</b>		<b>FENOT Jean-Paul</b>	
<b>CAPMARTY André</b>		<b>FENOUILLET Didier</b>	
<b>CARRASCO Alain</b>		<b>FLAMEY Francis</b>	
<b>CARRASCO Gérard</b>		<b>FRAPPAT Didier</b>	
<b>CHAIGNEAU Jean-Louis</b>		<b>FORGET Michel</b>	
<b>CHANTRE Brice</b>		<b>GAUTRY Jean-Claude</b>	
<b>GENON Fabrice</b>		<b>MAURY Yannick</b>	
<b>GODRON Charles</b>		<b>MIRVAULT Dominique</b>	
<b>GRANERO Agnès</b>		<b>MONDO Thierry</b>	
<b>GUERINOT Laurence</b>		<b>MOREAU Patricia</b>	
<b>GYARMATHY Stéphane</b>		<b>PACHOT Joël</b>	
<b>HERMANS Emric</b>		<b>PODOROJNIY Anastasia</b>	
<b>JACSONT Geneviève</b>		<b>POTAGE Jean-Claude</b>	



JAMBUT Gérard		POULAIN Michel	
JUZWENKO Jérôme		RAY Daniel	
LAMOTTE Xavier		RICHARD Gisèle	
LEMORE Christine		RIOTTE Corinne	
LESAGE Cédric		ROSSIERE-ROLLIN Serge	
LOREGGIA Laurette		SANSON Véronique	
LETERRIER Carine		SIVANNE Evelyne	
MASSET Julien		SOSINSKI Sandrine	
SOUCHAL Georges			
VERRIER Laure			
VILLIERS Nadine		LOREGGIA Laurette	